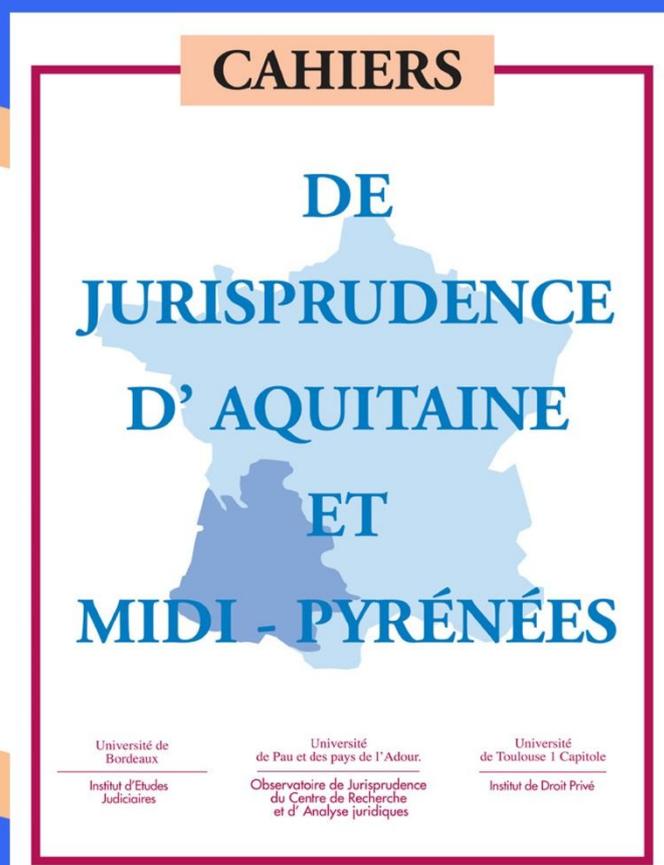


Journées des Cahiers de Jurisprudence  
d'Aquitaine et Midi-Pyrénées

## L'appréciation de la faute et des manquements contractuels



**Vendredi 23 juin**

**de 14 h à 18 h**

**Amphithéâtre Guy Isaac**

Manufacture des Tabacs, 21, allée de Brienne, 31 042 Toulouse





Les Cahiers de Jurisprudence d'Aquitaine et Midi-Pyrénées (ci-après « les Cahiers ») lancent un rendez-vous annuel autour de l'analyse de la jurisprudence locale des Cours d'appel d'Agen, de Bordeaux, de Pau et de Toulouse. Ces journées s'inscrivent dans un cadre plus général qui est celui de la prévisibilité des décisions de justice, l'une des préoccupations de la réforme de la justice du 21ème siècle voulant mettre le citoyen au cœur de la justice. De ce point de vue, les « Cahiers » sont le résultat d'une collaboration active et ancienne entre les acteurs locaux : Juridictions (Cours d'appel pré-citées), Universités (Institut d'Etudes Judiciaires de l'Université de Bordeaux, Institut de Droit Privé de l'Université de Toulouse I Capitole, et l'Observatoire de la Jurisprudence du Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour).

Le thème retenu pour cette année est « *l'appréciation de la faute et des manquements contractuels* »

Les analyses porteront sur la jurisprudence récente des quatre Cours d'appel mise en perspective les unes par rapport aux autres ainsi que par rapport à la jurisprudence « unificatrice » de la Cour de cassation. Les décisions analysées dans les « Cahiers » forment la matière première des analyses.



**Sous la présidence de Michel DEFIX**

Président de la Chambre sociale, magistrat coordonnateur des médiateurs et conciliateurs du ressort de de la Cour d'appel de Toulouse

14h **Accueil des participants, présentation des Cahiers**

14h10 **Mot de bienvenue**

**Marc NICOD**, Professeur, Université Toulouse Capitole, Directeur de l'IDP

14h20 **L'appréciation de la faute et des manquements en droit de la famille**

**Virginie LARRIBAU-TERNEYRE**, Professeur, Université de Pau  
**Maryline BRUGGEMAN**, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole

15h **L'appréciation de la faute et des manquements en droit de la responsabilité extra-contractuelle**

**Karl LAFAURIE**, Doctorant contractuel, Université de Bordeaux

15h20 **L'appréciation de la faute et des manquements en droit des affaires**

**Arnaud LECOURT**, Maître de conférences, Université de Pau

15h40 *Débats et pause-café*

16h **L'appréciation de la faute et des manquements en droit des assurances**

**Didier KRAJESKI**, Professeur, Université Toulouse Capitole

16h20 **L'appréciation de la faute et des manquements en droit du travail**

**Marie JUNQUA**, Doctorante, Université Toulouse Capitole

16h40 *Débats et conclusion du Colloque*

## Organisation

Carole DUPOUEY-DEHAN, Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole

Maryline BRUGGEMAN, Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole



Avec le concours de  
**l'observatoire de jurisprudence (CRAJ/ODJ) de l'Université de Pau et  
des Pays de l'Adour**  
et de **l'Institut d'Etudes Judiciaires de l'Université de Bordeaux.**

Inscriptions :

<http://idprive.ut-capitole.fr>

- Participation au colloque **50 €** (TVA incluse) (Chèque à libeller à l'ordre de l'Agent comptable de l'université Toulouse 1 Capitole)
- Ouvert à la formation continue des avocats
- Entrée gratuite pour les étudiants et enseignants chercheurs
- Inscription par mail (**avant le 19 juin**) et renseignement : [cecile.petit@ut-capitole.fr](mailto:cecile.petit@ut-capitole.fr)
- Double inscription obligatoire pour les doctorants (Adum + Cécile PETIT)